

PROGRAMMATION HIVER 2016-2017

ASSOCIATION DE SOCCER DU MISTRAL LAURENTIEN



PROGRAMME POUR LES 8 ANS

LIGUE DE SOCCER RÉGIONALE DE QUÉBEC



CLASSE LOCALE

CLIENTÈLE : U08 (8 ans inclus en 2017)

NIVEAU : Local

LIGUE : LSRQ

Soccer à 5 vs 5 (en stade)

DURÉE DU PROGRAMME : 17 semaines
24 septembre 2016 au 25 février 2017

DATES ACTIVITÉS : [CAMP PRÉ-SAISON \[24/09 - 25/09 - 01/10 - 02/10 \]](#)
SAISON RÉGULIÈRE [16/10/16 au 19/02/17]

JOURS CIBLÉS : Dimanche

HEURES : Entre 7:00 et 21:00
Pour les U08, les parties ont lieu tôt le matin

ENDROITS : Stade de Beauport

COÛT : 135 avant le 15 septembre
165 après le 15 septembre

TARIFICATION FAMILIALE : 3e enfant et plus : 50 % de réduction sur le tarif régulier. La réduction s'applique aux montants les moins élevés. Si vous avez 3 membres de la même famille, svp, lors du paiement, nous vous serions reconnaissant d'appliquer le rabais vous même. Advenant un problème, nous vous informerons.

DATE LIMITE D'INSC : 15 septembre
Bien que la date limite soit le 15 septembre, les catégories sont contingentées. L'ordre de priorité sera considéré pour les inscriptions. Lorsque l'Association aura atteint son maximum de participants par catégorie, les inscriptions suivantes seront placées sur une liste d'attente.

EQUIPEMENT DU JOUEUR : Souliers de soccer, protège-tibias, bas noir et short noir. Le chandail est prêté par l'Association.

CONDITIONS : Les inscriptions sont conditionnelles à l'implication d'entraîneurs bénévoles pour chacune des équipes. Si vous êtes intéressés à entraîner une équipe, nous vous invitons à compléter le formulaire en ligne.

Le chandail du club est prêté pour la saison et doit être remis en bon état. Si tel n'est pas le cas, un montant de 30\$ (U04 à U08) ou 60\$ (U09 à senior) sera facturé au participant.

Par respect pour vos coéquipiers et entraîneurs, vous devez vous engager à être présent aux activités de l'équipe dans une proportion d'au moins 75%. Nous demandons à ceux qui ne pensent pas respecter cet engagement de ne pas s'inscrire.

DEMANDES PARTICULIÈRES : Les demandes pour jouer avec un coéquipier ou un entraîneur spécifique ne peuvent jamais être garanties. Même chose à l'égard d'une demande de surclassement. Après la date limite des inscriptions aucune demande particulière ou de surclassement ne sera considérée ou acceptée sauf si l'Association en fait la demande pour combler des besoins spécifiques.

POLITIQUES : Prière de prendre connaissance des nouvelles politiques mises à jour en 2015 (Remboursement et Formation des équipes) Via notre site Internet

MODALITÉS DE PAIEMENTS : Les paiements par cartes de débit, de crédit ou chèque sont acceptés. Toutefois, l'organisme n'accepte pas les chèques postdatés. Les chèques devront être faits à l'ordre de : MISTRAL LAURENTIEN (A.S.M.L.)

Afin de valider votre inscription, nous devons recevoir votre paiement dans les 72 heures ouvrables suivant l'inscription. À défaut de quoi, votre inscription sera annulée.

PAR INTERNET :

Via votre institution financière (ACCES D, TELNAT) en ajoutant le fournisseur "Association de soccer du Mistral Laurentien" en indiquant le numéro de référence variable remis suite à l'inscription en ligne

PAR LA POSTE :

Transmettre un chèque au 1565, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5 daté de la journée de votre inscription, à l'ordre de ASML, en indiquant au bas du chèque le numéro de référence variable remis suite à l'inscription.

EN PERSONNE :

À nos bureaux sur nos heures d'ouverture, au 1565, Turmel à l'Ancienne-Lorette. Les modes de paiements sont par carte de débit ou de crédit ou par chèque. Aucun paiement en argent n'est accepté.

POUR VOUS INSCRIRE : Dès le 15 août

Via la page d'accueil au coin supérieur droit (Inscription en ligne)

<http://mistrallaurentien.com/inscription-en-ligne/>